Décision 12-DCC-171 du 07 décembre 2012

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Arpel et Visama par les sociétés Manine et ITM Alimentaire Sud-Est

Posted on: 27 décembre 2012 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	ITM Entreprises et sté Manine
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Stés Arpel et Visama

Lire

le texte intégral de la décision
84.16 Ko